

Vendredi 22 Mars 2024

BLOCAGE CSTJF CSE EXTRA INFO

A l'initiative de la CGT, un CSE Extraordinaire s'est tenu ce matin avec la direction pour faire le point de la situation et de la levée du blocage jeudi matin.

1. Introduction

Le Directeur de l'établissement relate les événements et notamment le détail de la journée du début du blocage, mercredi 13 Mars et la relation avec les agriculteurs de la Coordination Rurale.

La Direction du siège n'a pas fait de négociation directe avec la Coordination Rurale.

La Direction nous dit que la préfecture n'aurait pas bien évalué le risque de durcissement de la mobilisation, La CGT n'y croit pas.

Les élus font remarquer que cette journée a été très chaotique pour les salariés qui avaient pu entrer dans le CSTJF. La Direction mentionne que les employés de Samsic (gardiennage) ont fait le tour de tous les locaux et que tout le monde était sorti avant 19h.

Beaucoup de sujets et de questions/ réponses entre les élus et la Direction. Voici les principales conclusions suite aux demandes faites ce jour:

2. Retour au CSTJF

Retour à la normale et réouverture du site à minima milieu de semaine prochaine. Place au nettoyage, les déchets seront enlevés par l'entreprise Paprec de Montardon.

Les salariés qui avaient dû laisser leur voiture sur le site ont pu récupérer leur véhicule ce jour.

3. Communication

Aucune information aux représentants du personnel, même le lendemain du début du blocage, alors qu'un CSE devait se tenir ce jour-là. Un CSE raccourci et par Teams aurait pu être organisé. Il a fallu que la CGT, soutenue par les autres OS, réclame le lundi un CSE extraordinaire.

L'information a été minimale au PERL et absente la veille du blocage. Aucune information aux salariés dont les hiérarchies sont basées sur d'autres sites. La Direction fait son mea culpa.

4. Remboursement de frais

Si vous avez eu des frais justifiés suite au blocage de votre voiture sur le site, engagement pris par la direction d'effectuer le remboursement sur note de frais.

5. Congés imposés

Il ne peut pas y avoir de congés imposés par les managers, la loi l'interdit.

Les élus demandent la possibilité de pointage AAP (absence autorisée payée) et non pas sur les RFS, pour ne pas avoir à imputer si le travail n'a pas pu avancer normalement.

Sur ces deux sujets, la CGT, soutenue par d'autres OS, demande que la Direction relaie ces messages auprès des managers.

6. Prestataires

La CGT demande une prime pour le personnel sécurité de Samsic. La Direction va regarder.

Une crise comme celle-ci prouve que ce personnel sécurité, valeur cardinale de la compagnie, est au cœur de l'activité du site, et que cette fonction devrait être ré-internalisée,

La Direction s'engage à recevoir toutes les entreprises de prestation pour s'assurer que leurs salariés n'aient pas eu de consigne de pointage de congés ou chômage technique de la part de leur employeur. Les moyens seront mis pour payer les prestataires qui n'ont pas pu travailler.

7. Soirée du centenaire

Au vu de la situation et des risques de perturbations, la Direction réfléchit à son maintien. Décision finale en début de semaine prochaine.